

*A propos du Musée des Beaux arts*

## Pourquoi pas sur la Riviera?

Je suis déçu par le refus de créer un nouveau Musée cantonal des beaux-Arts à Bellerive. Mais je reste persuadé comme beaucoup de citoyens de la nécessité de mettre en valeur notre patrimoine artistique. Pourquoi l'aménager dans un Palais de Rumine rénové ainsi que le suggèrent des opposants? Peut-être, même si cette solution apparaît compliquée et onéreuse. Mais la votation de ce week-end suggère heureusement d'autres pistes. Une majorité de citoyens des districts de Nyon et de La Rivie-

ra-Pays d'Enhaut ont voté en faveur d'un musée alors que Lausanne et l'arrière-pays ont voté non. Relevons que l'acceptation des citoyens de la Riviera est encore plus nette si on soustrait le refus des habitants du Pays d'Enhaut. Accueillir un musée cantonal sur la Côte ou sur la Riviera correspondrait donc assez bien à l'intérêt manifesté par l'intérêt des habitants de ces deux régions lémaniques. Edifier un musée à Nyon poserait le problème de sa concurrence avec les riches musées genevois et de sa localisation périphérique dans le canton. La Riviera, en revanche, a pas mal d'atouts. Sa population de 72.000 habitants en fait la troisième ville virtuelle de Suisse romande et la septième de Suisse. Cette ville en devenir se trouve à un carrefour autoroutier européen et un RER circulera bientôt entre Montreux et Lausanne. Son important potentiel touristique et la richesse de son offre culturelle sont d'autres qualités à faire valoir pour l'implantation d'un Musée cantonal des beaux-arts sur la Riviera. Les emplacements envisageables ne manquent pas. Les possibilités de réalisation méritent donc d'être explorées. Ce serait un formidable projet rassembleur si les autorités locales manifestaient leur intérêt commun à un tel projet. Une majorité de citoyens de la région ont déjà esquissé la voie par leur vote.

Jacques Vallotton  
La Tour-de-Peilz

*A propos de la raffinerie Tamoil*

## La raffinerie polluée encore et toujours!

Saviez-vous que les raffineries obtiennent un permis de polluer par simple envoi d'un communiqué de presse aux services cantonaux qui restent vissés sur leurs chaises de bureau sans pouvoir exercer leur autorité de surveillance?

Nous n'avons plus confiance en nos services de l'environnement qui n'interviennent pas alors que nous suffoquons sous des nuages noirs, bleus, gris, verts avec toujours ces odeurs nauséabondes d'hydrocarbures d'illarsaz à Ollon en passant par Aigle, Monthey et Collombey.

Tamoil est tenu par l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air

de contrôler en continu les émanations de toutes ses cheminées et la raffinerie s'est engagée publiquement en janvier 2008 (enfin!) à poser au mois de juin les capteurs nécessaires. Depuis lors rien, les dispositifs ne sont-ils toujours pas posés ou les résultats de mesure sont-ils tellement mauvais que ni la raffinerie ni les services cantonaux n'osent les communiquer? Nous demandons que nous, population, soyons informés afin que nous puissions enfin savoir quel air nous respirons. Que ce soit pendant la production ou pendant les travaux d'entretien, la population du Chablais est en droit de connaître tous les résultats des mesures de la qualité de l'air, d'autant plus si les émanations représentent un risque pour la santé des habitants!

Susanne Jungclaus Delarze  
Association Chablair

*A propose de la sécurité routière à Rivaz*

## Mesures insuffisantes

Je félicite le Service des routes des efforts entrepris pour améliorer la sécurité de la route cantonale à la hauteur de Rivaz. Cela dit, il suffit de voir l'état des barrières de sécurité pour constater que l'endroit reste dangereux. Un accident grave le 30 octobre et un autre le 18 novembre ont tous deux envoyé des innocents à l'hôpital.

En tant qu'utilisateur quotidien de la route en question (et époux de l'une des victimes susmentionnées), je me permets quelques commentaires: 1. La bande rugueuse censée réduire les dérapages s'arrête juste là où le virage est le plus serré, en face de l'Auberge de Rivaz. 2. Les nouveaux feux clignotants censés avertir les conducteurs en cas de pluie ne fonctionnent que sporadiquement, quelle que soit la météo. 3. Les excès de vitesse sont courants.

Bien intentionnées qu'elles soient, les mesures actuelles ne suffisent manifestement pas. Espérons que les autorités compétentes réagissent avant que le bilan ne s'aggrave.

Henry Muller  
Grandvaux